VILLE de SEYSSES

AGENDA 21

Synthèse et comptes - rendus des ateliers participatifs

DIAGNOSTIC

décembre 2011 - février 2012

Synthèse	**2 - 3**
Compte rendu Atelier 1 – TERRITOIRE	**4 - 5**
Compte rendu Atelier 2 – SOCIAL	**6 - 7**
Compte rendu Atelier 3 – ECONOMIE	**8 - 9**
Compte rendu Atelier 4 – QUALITÉ de VIE	**10 - 11 - 12 - 13**
Compte rendu Atelier 5 – LOGEMENT, L'ÉNERGIE, Les ESPACES VERTS, Les RISQUES NATURELS	**14 - 15 - 16 - 17 - 18**

Demain votre ville: Ateliers participatifs

Synthèse des premiers Ateliers Diagnostic de Territoire

Objectif(s) des réunions

L'objectif des 4 ateliers de diagnostic est de passer en revue l'ensemble des points forts et points faibles du territoire seyssois d'après le point de vue des habitants. A partir des observations, on a cherché à dégager les atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire. Les atouts et faiblesses sont les aspects positifs et négatifs sur le territoire; les opportunités et menaces sont plutôt du registre de la perspective, et peuvent donc émaner de l'extérieur du territoire.

L'analyse du ressenti des habitants s'ajoute à l'ensemble des données qui constituera le diagnostic territorial de Seysses, sur la base duquel sera définie la stratégie de développement durable.

Affluence

La participation pour ces ateliers a été variable: les ateliers 1 et 4, qui ont traité des questions d'environnement, de cadre de vie et d'aménagement du territoire, ont attiré plus de 20 personnes; en revanche les ateliers tournés sur les questions économiques et la cohésion sociale ont attiré peu de monde. Ce constat s'ajoute aux résultats du questionnaire distribué aux habitants, pour lequel les questions d'ordre social ou économique ont eu un fort taux de réponse "ne se prononce pas".

Exercice toujours périlleux que de synthétiser des débats qui ont eu lieu à plusieurs jours d'intervalle, avec des participants différents et des thématiques variables. Ce qui est perçu ici comme un point fort est ailleurs un point faible (les axes routiers), ce qui est apprécié par certains témoins est dénoncé par d'autres (la fréquence de la ligne 58…)

Tout ceci prouve bien la complexité des questions auxquelles nous somme confrontés. La Stratégie devra trancher entre des perspectives de développement qui auront toutes un fondement et certainement aussi des arguments de "durabilité".

Nous sommes tous portés par des intérêts individuels, qui ont leur justification, mais qui doivent être pesés avec l'intérêt général. Pour le parent, un cycliste, une personne à mobilité réduite une rue engorgée est un danger, pour le riverain une nuisance, pour le travailleur une nécessité, pour le commerçant un apport de clientèle…
Le gros enjeu de la participation, dès maintenant et surtout par la suite, sera de parvenir à un intérêt général, en gardant l'optique du développement durable: préservation de l'environnement, épanouissement social, essor économique, solidarité intergénérationnelle et interterritoriale.

Ceci étant dit, on peut soulever 2 enjeux + 1, qui ont lourdement pesé dans les débats: Transports et Agriculture + l'Eau.

- A travers les transports, on touche à l'emploi, à l'économie (les axes structurants amènent clients, employés et marchandises), à l'environnement et au cadre de vie, et aux questions de société. Il y a des conflits, des nuisances mais aussi des services rendus par les axes routiers. Il y a aussi des carences et une forte demande pour diminuer l'hégémonie de la voiture sur le territoire.

- L'agriculture est l'autre trait marquant pour Seysses. Aux portes du Grand Toulouse, l'activité agricole a su se maintenir, et attirer les habitants qui jouissent d'un cadre de vie préservé. L'agriculture est aussi une question transversale: économique et environnementale cela va de soi, mais sociale aussi (le manque de dialogue entre 2 "mondes" est une faiblesse à gommer pour préserver et même améliorer le caractère agricole de Seysses.

- L'eau, enfin, s'est invitée aux débats "sans faire de vague". On minimise parfois cet élément qui est une ressource de plus en plus précieuse, un élément structurant du paysage et un patrimoine à valoriser. L'eau est bien entendue liée à l'agriculture qu'elle favorise (mais l'agriculture peut être un facteur de dégradation). Le lien avec les transports est plus ténu (pas de voie de navigation structurante) mais on n'oubliera pas de souligner le parallélisme de l'A64 avec la Garonne). L'eau comme ressource, enfin, dans un contexte où l'accès de tous à l'eau potable est crucial.

Pour aller sur un plan plus transversal, on peut souligner plusieurs points sur le territoire. Le centre-ville a véritablement un rôle de cœur de ville (peut-être même trop du point de vue des Seyssois de la "périphérie") même s'il pourrait être plus dynamique. Il a un rôle économique car il conserve quelques commerces de proximité, il permet des échanges. Il s'agit cependant d'un cœur aux artères bouchées, puisque la voirie en général (routes + trottoirs + stationnements) est vecteur de conflit, comme tout centre-ville qui se respecte. La densification urbaine et la protection et la valorisation du patrimoine et du cadre de vie sont 2 enjeux à concilier. Comme il a été dit précédemment, le problème des axes routiers ne se limite pas au centre-ville, mais gardons à l'esprit que ce qui est un problème pour certains est une aubaine pour d'autres.

Nous avons ensuite des quartiers périphériques, qui ont parfois un sentiment d'isolement lié au manque de maillage (doux notamment) sur le territoire. Ces quartiers peuvent apparaître, à l'échelle du territoire, comme une manifestation de l'étalement urbain. Les problématiques que connait Seysses sont finalement assez proches des problématiques que connaissent les métropoles vis-à-vis des espaces périphériques, toutes proportions gardées.

Les espaces agricoles sont la 3ème catégorie principale évoquée lors des ateliers. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut conserver le côté rural de Seysses, économiquement et "paysagèrement" parlant, mais malheureusement il y a parfois un gouffre entre les projets territoriaux et les premiers concernés: le monde agricole. La réussite de l'Agenda 21 passera certainement par la participation de ces acteurs qui font, en partie, que Seysses est Seysses.

Dernière remarque, cette synthèse se base, à ce stade, sur les éléments issus des 4 ateliers. Tout n'a pas été abordé pendant les 4X2 heures des ateliers et tous les Seyssois n'étaient pas présents. On peut donc ne pas être d'accord avec tout cela, ou avoir d'autres thèmes en tête.

L'urne de la mairie, l'adresse agenda21@mairie-seysses.fr et les éventuels nouveaux ateliers de diagnostic visent à compléter ces éléments. De plus, le travail de la Ville ne se borne pas à recueillir le témoignage des habitants, un gros travail de recensement de données, qui vous sera communiqué au fur et à mesure, viendra étayer la réflexion.

Les réflexions formulées a postériori ou déposées dans la "boîte à idées" feront l'objet d'un compte rendu avant la fin du diagnostic.

Demain votre ville: Ateliers participatifs

DIAGNOSTIC

Atelier de travail -1- sur l'AMENAGEMENT du TERRITOIRE (5 décembre 2011)

Liste des participants

Etaient présentes: **25 personnes**

- 8 élus, 1 représentante du SIVOM de la Saudrune, 3 représentants d'associations, 13 habitants
- Animateur: M. AUBERT (élu)

Compte-rendu

Cet atelier visait à cerner les problématiques d'aménagement du territoire seyssois: quelle occupation pour les espaces, quelle place et quelle protection pour les éléments naturels... Premier atelier, on peut dire qu'il a "planté le décor" puisque les aspects routiers et agricoles ont occupé une grande part des débats, ce qui se vérifiera dans les autres ateliers.

ATOUTS	FAIBLESSES
✓ Seysses a su préserver un aspect rural et une activité agricole. La commune n'a pas cédé à la pression urbaine.	✓ La mairie n'a pas fait de réponse à plusieurs récriminations orales intervenues en marge d'un dossier personnel
✓ Le cadre de vie est "excellent".	✓ Le prix du foncier
✓ La ligne 58 a un bon cadencement.	✓ Les modes de déplacements doux sont à revoir, manque cruel de pistes cyclables
✓ Les cours d'eau sont bien entretenus	✓ Le stationnement en ville fait face à un manque de places
✓ Les zones de jachères sont favorables à la faune et à la flore	✓ Difficultés à circuler à vélo rue du Vieux Chemin Français compte tenu du stationnement alterné
	✓ Le PPRI (plan de prévention des risques d'inondations) du Touch est injuste, protégeant Plaisance
	✓ Les gravières sont polluées

OPPORTUNITES	MENACES
✓ Porter l'abandon du péage à Roques	✓ Les perspectives de développement démographiques sont contraintes par les difficultés de déplacements; une prise en compte de cet état de fait est nécessaire
✓ Relancer l'Ecole d'Agriculture de Purpan aux réflexions municipales	✓ La règlementation en matière d'urbanisme n'est pas toujours respectée
✓ Se rapprocher de la Chambre d'agriculture et de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural pour un diagnostic des terres agricoles, au niveau qualitatif et quantitatif.	✓ 2 axes de gros transit routier pour la ville: RD12 et RD15, qui accueillent en outre des poids lourds
✓ Protéger les "canalettes"	
✓ Opter pour des bâtiments adaptés aux espaces humides au lieu de déclarer les zones inondables	
✓ Revoir les bassins de rétention (par exemple à la gendarmerie	
✓ Récupérer l'eau de pluie des bâtiments communaux pour l'arrosage	
✓ Renforcer les espaces boisés	
✓ Encourager les plantations de haies	

Conclusions

Seysses est une véritable interface entre urbain et rural. Elle cristallise sur un espace réduit des questions d'aménagement plus globale: le "conflit" entre terre nourricière (espaces agricoles) et terre d'habitat (espaces urbanisés), la remise en question du tout-voiture, la préservation de la "nature"…

Questions difficile à trancher, d'autant plus qu'une "solution" sur Seysses pourrait s'avérer n'être qu'un déplacement du problème plus loin: Seysses est proche de Toulouse, a résisté à la pression urbaine jusqu'à présent, mais est ce que cela ne renforce pas l'étalement urbain plus loin? Voici une question parmi tant d'autre qui met en lumière les choix cornéliens et les questions de long terme que nous devrons nous poser dans le cadre de l'Agenda 21.

Attention aussi à l'orientation des débats liée à la thématique abordée: zones inondables et construction en hauteur, voici une piste pour l'urbanisme, mais une zone humide est également un espace naturel en voie de disparition et à préserver, c'est aussi un nid à moustiques (potentielle source de maladies dans le futur)… Penser transversal est vraiment difficile!

Demain votre ville : Ateliers participatifs
DIAGNOSTIC

Atelier de travail -2- sur les QUESTIONS SOCIALES et de SOLIDARITE (7 décembre 2011)

Liste des participants

Etaient présentes: **17 personnes**

- 10 élus, 1 représentante du SIAS, 1 représentante CCAS, 1 représentant associatif, 4 habitants,
- Animateur: M. BOUGUESSA (élu)

Compte-rendu

Pour cet atelier, plusieurs acteurs "institués" de l'action sociale (structures publiques et associations) se sont déplacées pour évoquer leur travail. Le nombre d'habitants était restreint; on regrette notamment l'absence des bénéficiaires des politiques sociales, ce qui malheureusement est un phénomène constant dans les démarches participatives. Nous ne saurions que trop inciter tous les habitants à venir témoigner, y compris les personnes en difficulté, car cela nous aidera à mieux cerner les réalités du territoire.
Le compte-rendu s'articule autour des atouts, faiblesses, opportunités et menaces, et non de manière thématique. Certains aspects sont ambivalents, il se peut donc qu'ils apparaissent dans plusieurs catégories ou qu'ils soient nuancés.

ATOUTS	FAIBLESSES
✓ Une navette municipale à la demande propose 2 fois par semaine de conduire les Seyssois au marché et à l'Intermarché.	✓ La circulation est difficile, du fait de l'encombrement des trottoirs (poubelles, stationnement sauvage) et de l'état des voiries, ou encore de l'étroitesse du centre-ville entre autres
✓ Le tissu de l'action sociale est important à Seysses et aux alentours : associations (Secours Catholique, Restos du Cœur…), instances travaillant de concert avec les services communaux et intercommunaux (SIAS, CCAS, UTPAS), hôpital local à Muret.	✓ L'accessibilité aux lieux accueillant du public est tout aussi difficile pour les personnes à mobilité réduite, du fait des marches.
✓ Il existe un point rencontre séniors dans le cadre du CCAS	✓ L'accès aux lieux de vie et d'échanges est difficile, privilégiant la voiture comme mode de déplacement.
✓ Les crèches et le Café des Parents.	✓ Manque d'équipements signalétiques pour les personnes à mobilité réduite, notamment les malvoyants.
✓ Le Service Emploi Local d'Axe Sud.	✓ Le personnel municipal n'est pas formé à recevoir des administrés malentendants.
✓ Des initiatives des services municipaux visent à favoriser les manifestations intergénérationnelles	✓ Manque de locaux pour les associations engagées dans l'action sociale.
✓ La configuration du centre-ville, avec la maison des aînés, le parc, les écoles, facilite ces rapprochements.	✓ Recenser les personnes dans le besoin est difficile du fait de leur isolement.
✓ Les actions du CCAS, les vœux aux nouveaux arrivants sont vecteurs de lien social.	✓ La modification du "paysage" familial a remis en cause les relations intergénérationnelles
✓ Les actions du CCAS et la journée d'accueil sont vecteurs de lien social.	✓ Manque de logements sociaux.
✓ Les commerçants du centre ville et le marché sont d'autres vecteurs de lien social.	
✓ La mairie est accessible (amplitude horaire) et a fait évoluer positivement les outils de communication et d'information (Echo du Binos, site internet…)	

OPPORTUNITES	MENACES
✓ Optimiser la collecte des déchets pour réduire les nuisances liées au dépôt de poubelles (étude en cours par le SIVOM)	✓ Incivilité vis-à-vis des personnes à mobilité réduite, notamment occupation des places de parking réservées
✓ Améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux, sur la base de l'état des lieux réalisé.	✓ Le bus des mardis et vendredis, destiné à aller au marché et à l'Intermarché, arrive à saturation
✓ Améliorer l'information destinée à faire connaître les structures d'aide sociale aux personnes dans le besoin.	✓ Chute du bénévolat.
✓ Harmoniser les horaires des crèches avec le rythme des parents, qui travaillent souvent à l'extérieur et sont victimes des embouteillages.	✓ Des risques pèsent sur les soins infirmiers à domicile et le maintien à domicile des personnes âgées: les soins ne sont pas pris en charge par la dotation territoriale, les infirmiers et aides à domicile sont en sous-effectif (le salaire n'est pas incitatif).
✓ Augmenter les effectifs du réseau d'assistantes maternelles.	✓ Conséquence, d'autres structures moins compétentes ont fait leur apparition.

Conclusions

Le gros point positif pour Seysses est que le tissu d'acteurs impliqué dans l'action sociale est varié et en place en dépit d'un désengagement bénévole. La collectivité semble dès lors dans une optique d'amélioration et non de création. Les chantiers restent évidemment importants, pour mieux capter les personnes dans le besoin pour faciliter l'intégration des personnes en difficultés (qu'il s'agisse d'accessibilité, d'insertion professionnelle qui a été peu traitée ou autres) ou de logement social. Les problématiques sociales illustrent de manière flagrante la nécessité de transversalité liée à l'Agenda 21, dans le sens où la municipalité est loin d'avoir toutes les cartes en main car de nombreux acteurs jouent un rôle sur ces questions. Un groupe fait notamment défaut, les personnes en difficultés elles-mêmes qui sont systématiquement des "sans-voix". Un gros travail est nécessaire pour essayer de les intégrer à la table des discussions.

Demain votre ville: Ateliers participatifs

DIAGNOSTIC

Atelier de travail -3- sur l'ECONOMIE (12 décembre 2011)

Liste des participants

Etaient présentes : 9 personnes

- 5 élus, 4 habitants
- Animateur : M.GADEK

Compte-rendu

Pour cet atelier, une forte proportion d'élus. On peut notamment regretter le manque de "professionnels" du territoire pour évoquer les questions économiques et agricoles. D'autant plus que les questions agricoles, tout comme la problématique du centre ville et ses dynamiques, sont des enjeux transversaux qui ont animé plusieurs ateliers.
Le compte-rendu s'articule autour des atouts, faiblesses, opportunités et menaces, et non de manière thématique. Certains aspects sont ambivalents, il se peut donc qu'ils apparaissent dans plusieurs catégories ou qu'ils soient nuancés.

ATOUTS	FAIBLESSES
✓ Les axes routiers et autoroutiers (A64, D15, D812) ont une importance capitale pour le développement économique de Seysses. Des commerces ont su capter la clientèle de transit.	✓ Il n'y a pas de dialogue structuré entre le monde agricole et la municipalité, et ce dans un contexte incertain pour l'agriculture.
✓ De par sa superficie, le territoire peut accueillir une grande variété d'activités (industries, commerces, agriculture…)	✓ SOPLAMI, gros pôle d'emplois, a quitté Seysses.
✓ L'eau, naturellement présente, a facilité l'essor et le maintien de l'activité agricole (qui est perçue comme "intensive")	✓ Les zones d'activités et les zones d'habitats sont séparées, ce qui encourage l'usage de la voiture (Intermarché, notamment, est en "aval"). Par ailleurs les accès ne sont pas optimaux (manque par la zone des gravières)
✓ L'offre d'artisans est importante, surtout dans l'entretien et le bâtiment.	✓ Le centre-ville connaît une carence en commerces.
✓ Seysses est le 2ème pôle d'emplois de la Communauté de Communes Axe Sud.	✓ Il n'y a pas d'annuaire d'artisans locaux.
	✓ Les artisans connaissent des difficultés liées à la gestion des déchets, puisque la déchèterie intercommunale n'accepte pas les déchets professionnels et celle de Cugnaux n'est plus utilisable pour les professionnels d'Axe Sud.
	✓ La CC Axe Sud est enclavée entre la CAM d'un côté et la CUGT de l'autre; les incertitudes liées à son avenir ne facilitent pas la projection en avant en matière économique. Seysses a donc tendance à mener une politique économique isolée.
	✓ Désenclaver les personnes isolées pour accéder aux produits de premières nécessités

OPPORTUNITES	MENACES
✓ La Chambre d'agriculture est une interface privilégiée avec le monde agricole; la commune a intérêt à travailler en partenariat avec cette structure.	✓ Le prix du foncier est prohibitif pour l'installation des artisans. Cet aspect est en partie du ressort intercommunal.
✓ Un projet d'hôtel et commerces est envisagé à proximité de l'Intermarché; la clientèle visée est une clientèle d'affaire et les personnes qui rendent des visites à la maison d'arrêt.	✓ Le manque de stationnement dessert aussi les projets en centre-ville.
✓ Le marché de plein vent subit la concurrence des autres marchés, et apparaît comme "triste". Opportunité du jour, des lieux ?	✓ La reprise des exploitations est difficile, d'autant plus que les agriculteurs ne sont pas les seuls décideurs quant aux cultures; le changement climatique est un autre paramètre.
✓ Plusieurs projets potentiellement bénéfiques à l'économie locale: la Voie rapide du Canal de Saint-Martory et une déchèterie pour les professionnels.	✓ Le territoire n'est pas à l'abri de futurs aménagements, par exemple un périphérique élargi.
	✓ La taille critique pour être maître de ses décisions n'est pas atteinte, le développement seyssois risque de subir celui du Grand Toulouse. Les communes autour de Toulouse seront-elles encore maîtres de leur destin.
	✓ Les centres commerciaux de Roques et Portet sont de gros concurrents pour les enseignes seyssoises; certaines enseignes qui auraient dû s'implanter à Seysses ont renoncé à leur projet à cause de concurrents établis à Roques sur Garonne. Cependant, cette offre est également un confort pour les habitants.
	✓ L'absence de structure pour gérer les déchets professionnels a entraîné des déversements de déchets dangereux.

Conclusions

Les 2 enjeux principaux pour l'économie, selon les Seyssois, semblent être les axes routiers et l'agriculture. Ce constat ne se limite pas, d'ailleurs, aux questions économiques. Seysses est vécue comme une ville "qui ne bouge pas trop", même si on ne peut pas parler de cité-dortoir. En effet, le territoire offre des emplois, mais la pérennisation de cette offre n'est pas entièrement entre les mains de la commune. En effet l'efficacité d'une politique économique ne peut se faire qu'à l'échelle d'un bassin d'emploi.

Echéances

- Cet atelier ayant balayé un grand nombre de sujets, il n'est pas prévu de le prolonger.
- En revanche, la Ville réfléchit à un moyen de travailler avec des publics professionnels spécifiques: PME, artisans, commerçants, agriculteurs, car ils sont des partenaires clés de l'Agenda 21 et leur point de vue a manqué pendant l'Atelier.

Demain votre ville: Ateliers participatifs
DIAGNOSTIC

Atelier de travail -4- sur **la QUALITE DE VIE** (14 décembre 2011)

Liste des participants

Etaient présentes : 31 personnes

- 8 élus, 5 représentants d'associations, 3 agents municipaux, 15 habitants
- Animateur : Mme LYONS (élue)

Compte-rendu

Pour cet atelier, une forte proportion d'habitants. Les sujets étaient nombreux, les questions de partage de la voirie et de sécurité routière ont dominé, mais les aspects paysagers, patrimoniaux, les nuisances… ont également trouvé leur place.

Le compte-rendu s'articule autour des atouts, faiblesses, opportunités et menaces, et non de manière thématique. Certains aspects sont ambivalents, il se peut donc qu'ils apparaissent dans plusieurs catégories ou qu'ils soient nuancés.

ATOUTS	FAIBLESSES
✓ La Maison de quartier aux Aujoulets.	✓ La superficie de la commune conduit à l'isolation entre quartiers. Le centre-ville "concentre tout"
✓ Le gymnase et le matériel.	✓ Carence en axe de transports doux, notamment liaisons cyclables entre quartiers.
✓ L'offre sportive pour les moins de 12 ans est très importante. La concertation avec les structures scolaires est fructueuse.	✓ Les seuls moyens de franchir le canal de St-Martory sont les axes routiers
✓ La médiathèque a un fort succès, l'accès à la culture est diversifié et peu cher.	✓ Les axes existants sont dangereux du fait du trafic, de la vitesse, et du manque d'aménagements pour piétons et cyclistes
✓ Les petits commerces sont de qualité.	✓ Pour les transports en commun, il n'y a pas de navette interne à la ville ou à la CC. Par ailleurs la fréquence des bus (ligne 58) est trop faible
✓ L'affichage des banderoles des manifestations locales sur le rond-point fonctionne bien	✓ Les espaces dédiés aux "sports de nature" (course à pied, vélo) font défaut.
✓ Le Parc de la Bourdette est à la fois esthétique (fleurs) et ludique (jeux pour enfants).	✓ Il n'y a pas de rugby à Seysses.
	✓ L'offre d'activités pour les "adolescents" (+ de 12 ans) manque, de même qu'une maison des jeunes observation: un Point Actions Jeunes existe
	✓ La médiathèque est le seul équipement culturel en dehors des événements organisés par la médiathèque et certaines associations, il y a peu d'initiatives.
	✓ La salle des fêtes n'est pas adaptée à l'organisation de manifestations d'importance
	✓ Trop peu de répression (infractions au code de la route, encombrement de la voirie, animaux…). La gendarmerie gère pour 70% de ses activités la prison et la police municipale n'a que des pouvoirs limités en la matière.
	✓ L'amphithéâtre (ancien calvaire) n'a aucune fonction.
	✓ La boîte aux lettres associative n'est accessible qu'aux heures d'ouverture de la mairie.

OPPORTUNITES	MENACES
✓ Réhabiliter et mettre en valeur le patrimoine historique de Seysses (chemin de St-Jacques, lavoirs…).	✓ Les jeux pour enfants sont trop peu nombreux, et le métal est inadapté à une utilisation estivale par temps ensoleillé.
✓ Augmenter et entretenir le réseau de cheminements communaux;	✓ Risque de congestion, aux Aujoulets, car la salle à disposition devient trop petite.
✓ Etablir un dialogue avec les agriculteurs pour l'accès aux chemins ruraux, ou avec les propriétaires des lacs. Même démarche pour le parc du château	✓ Le quartier des Aujoulets a tendance à se rapprocher de Lamasquère plus que du centre-ville.
✓ Développer les voies cyclables, notamment vers le collège de Frouzins	✓ Trafic routier et carences pour les trottoirs entraînent des risques pour les piétons.
✓ Continuer les réunions de quartiers, et en rendre compte régulièrement	✓ La réfection des routes favorise le non respect des limitations de vitesse
✓ Optimiser l'intensité de l'éclairage en fonction de l'horaire	✓ Chute des effectifs bénévoles.
✓ Mettre à disposition, comme par le passé, des bennes collectives à déchets verts pendant l'été.	✓ L'installation d'un péage a causé un report du trafic.
✓ Développer les loisirs créatifs sur le même modèle que l'école de musique de la CC.	✓ Perte d'éléments patrimoniaux, parfois liés à des aménagements "sauvages" (exemple: façades à proximité de l'église)
✓ Réaliser un inventaire patrimonial.	✓ Seysses est pour l'instant relativement épargnée par la publicité, mais il faut préserver cela
✓ Utiliser la valeur patrimoniale de l'eau sur le territoire (en signalant les cours d'eau, en réhabilitant les sources potables	✓ Le partage des usages des espaces verts (enfants, chiens…) peut être vecteur de conflits
	✓ L'usage des espaces verts doit être harmonisé avec la gestion de ces derniers (le piétinement nuit au développement des vieux arbres du parc)

Conclusions

La voiture est le point noir de Seysses, mais c'est pourtant le moyen pour aller travailler sur le grand Toulouse, et c'est ce qui permet aux entreprises seyssoises de capter de la clientèle. Des espaces verts fleuris, accessibles à tous sont souhaités, mais il faut aussi économiser l'eau, limiter l'utilisation de produits chimiques, et préserver les sols. Certains lotissements sont isolés alors même que la perspective d'une maison individuelle avec jardin explique pourquoi les Seyssois ont choisi la commune.

Ces enjeux fondent au moins la nécessité de planification, et de participation. C'est pourquoi certains participants ont émis le souhait de mettre en place une "boîte à idées" (ou plutôt à remarques) dès la phase de diagnostic.

Encore une fois, l'identité rurale et la question des routes ont été largement abordées. L'aspect patrimonial au sens large (bâti, histoire, arbres, eau) doit également être valorisé. Culture et sports passent pour dynamiques mais friables. La dimension de la commune doit être mise en parallèle avec toute ambition d'expansion. L'exemple du sport est parlant: jusqu'à 12 ans, on est essentiellement sur le registre de la formation. Par la suite, on entre plus dans une logique de compétition qui tend à concentrer le nombre de clubs.

Echéances

- Afin de recueillir toute remarque, idée, réflexion, témoignage…

  La Ville a mis en place : - une adresse mail : agenda21@mairie-seysses.fr

  - une "boite à idées" dans le hall de la mairie

- Le Comité de Suivi se prononcera rapidement sur l'opportunité de prolonger cet atelier, pour évoquer ce qui ne l'a pas encore été.

Demain votre ville: Ateliers participatifs

Atelier de travail -5-

Logement, l'énergie, les espaces verts, les risques naturels (08 février 2012)

Liste des participants

Etaient présentes : 17 personnes

- Animateur : M. GADEK

Objectif(s) de la réunion

L'objectif de ce dernier atelier de diagnostic était de revenir sur 4 thématiques jusqu'alors peu abordées: le logement, l'énergie (2 questions très liées), les espaces verts et les risques naturels.

Affluence

Une affluence malgré les conditions climatiques, pour des débats animés et intéressants. Des personnes étaient également présentes dans la perspective de finalisation du Comité de Suivi, qui a finalement été reporté.

Compte-rendu

Le compte-rendu s'articule autour des atouts, faiblesses, opportunités et menaces et de manière thématique. Certains aspects sont ambivalents, il se peut donc qu'ils apparaissent dans plusieurs catégories ou qu'ils soient nuancés.

LOGEMENTS : ATOUTS	FAIBLESSES
✓ De nombreux logements, construits dans les années 80 ou après, sont déjà équipés, et ont besoin de peu de rénovations avec le changement de génération dans cet habitat.	✓ Les infrastructures routières ne permettent pas de multiplier les logements.
✓ La mixité, sociale et ethnique, est intéressante, les échanges sont faciles (ce constat vaut pour la génération des parents qui amènent leurs enfants à l'école mais aussi pour les générations plus anciennes).	✓ Le manque de stationnement pose problème dans un contexte où les ménages ont 2 voitures.
✓ Il y a peu de sans abris à Seysses (cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de personnes en difficulté).	✓ L'offre actuelle, en termes d'appartements, n'est pas adaptée aux situations actuelles (famille monoparentale, personnes seules, petits budgets). Trop de T3 et pas assez de T2. ✓
	✓ Plusieurs lotissements, pensés selon un modèle passé, mal adaptés au modèle actuel.
	✓ Le prix du foncier est trop haut (ce qui n'incite pas les bailleurs sociaux à faire des projets sur la commune).
	✓ Pour accéder à la sédentarisation, les gens du voyage, qui vivent en groupe important, auraient besoin de grands terrains (trop chers). Or la loi ne prévoit pas un statut du foncier pour cette situation.
	✓ Manque d'information sur les logements insalubres. Comment savoir ?

Demain votre ville: Ateliers participatifs

Atelier de travail -5-

Logement, l'énergie, les espaces verts, les risques naturels (08 février 2012)

***ENERGIE* : ATOUTS**	**FAIBLESSES**
✓ De nombreux foyers équipés pour utiliser du bois (chauffage principal ou d'appoint) avec un impact positif sur la facture énergétique.	✓ Les préfabriqués (groupe scolaire) ont une isolation particulièrement mauvaise: chaud en été et froid en hiver.
✓	✓ La plupart des bâtiments (publics et privés) sont chauffés électriquement (particularité française). Ex: le chauffage de la salle des fêtes, très consommateur et bruyant.
	✓ Le coût des maisons passives est encore prohibitif.

***ESPACES VERTS* : ATOUTS**	**FAIBLESSES**
	✓ Le "vert" est peu visible: il n'y a aucun espace vert privatif ouvert, même le parc offre peu de visibilité (la situation s'est améliorée après l'abattage d'un mur).
	✓ Plusieurs zones "vertes" ont servi de dépôts sauvages et sont à présent fermés au public ou trop dégradés.
	✓ Les canaux sont plus visibles que les cours d'eau, mais leur origine artificielle rend plus problématique le développement d'une ripisylve et de manière plus générale le développement de la biodiversité (accès aux berges, lit artificiel…)
	✓ Il est impossible, à l'heure actuelle, de se promener autour du lac de la Piche qui est morcelé entre plusieurs propriétaires.
	✓ Le problème du foncier se pose également pour l'aménagement des cours d'eau; un projet doit être reconnu d'utilité publique pour avoir une chance d'être réalisé.

Demain votre ville: Ateliers participatifs

Atelier de travail -5-

Logement, l'énergie, les espaces verts, les risques naturels (08 février 2012)

RISQUES NATURELS : ATOUTS	FAIBLESSES
✓ Un PPRI (plan de prévention des risques d'inondation) est en place pour la prévention du risque inondation	✓ Tout l'ouest de la commune est concerné par une inondation du Touch; une crue centennale peut également affecter le Binos (qui reçoit une grande part des écoulements des eaux).
	✓ Les possibilités d'actions en termes de risque sont limitées car les aléas climatiques, topographiques ou géologiques sont inéluctables.

COMMUNICATION : ATOUTS	FAIBLESSES
	✓ La communication manque de moyens (panneau lumineux)

LOGEMENT : OPPORTUNITES	LOGEMENT : MENACES
✓ L'existence de zones commerciales (consommation voire emploi) peut inciter des jeunes à s'implanter sur la commune (si l'offre en logement suit).	✓ Seysses est en retard au niveau du taux de logement social sur la commune. Or la législation risque de se durcir: relèvement du seuil minimum et augmentation de la pénalité en cas de non respect de ce seuil.
✓ Rénover des anciennes "maisons" (ou fermes) pour en faire des logements collectifs (la commune a peu de prise sur cela).	✓ Certaines personnes ne peuvent rester sur Seysses car elles ne trouvent pas de logement adapté.
✓ Mettre en place une "procédure" pour le cas où un sans-abri se présenterait sur la commune (cas par le passé d'une personne ne sachant pas où aller après être sortie de prison)	✓ Les rénovations extérieures en centre-ville peuvent impacter le périmètre autour de l'église.
✓ Certains gens du voyage sont demandeurs de sédentarisation; on peut s'inspirer de certaines communes (Cahors) qui ont tenté des expériences d'insertion dans des collectifs.	
✓ Améliorer l'information sur le territoire à partir du PLU, qui est difficile d'accès pour les habitants. Par exemple en demandant à un stagiaire de réaliser une modélisation visualisable en ligne.	

Demain votre ville: Ateliers participatifs

Atelier de travail -5-

Logement, l'énergie, les espaces verts, les risques naturels (08 février 2012)

ENERGIE : OPPORTUNITES	ENERGIE : MENACES
✓ Uniformiser la gestion des déchets verts (en remettant en place des bennes dédiées).	✓ Phénomènes de dépôts sauvages (espaces naturels, anciennes bennes à déchets verts).
✓ Optimiser l'éclairage public.	
✓ Informer les habitants sur les résultats de la ferme photovoltaïque.	
✓ Sensibiliser sur les économies d'énergie (il s'agit d'un renforcement car les agents communaux font déjà du conseil). Les espaces info énergie, l'ADEME… jouent un rôle pédagogique important auprès des populations.	
✓ Créer une filière locale du bois, en utilisant des espaces en friche comme bois à exploiter.	

ESPACES VERTS : OPPORTUNITES	ESPACES VERTS: MENACES
✓ Mener une réflexion sur le fleurissement et l'arbre en ville, pour "penser Seysses comme un espace vert".	✓ Espèces dites "nuisibles": chenilles processionnaires (mais aussi frelons asiatiques, jussie… les espaces verts privatifs peuvent favoriser la dissémination d'espèces invasives)
✓ S'appuyer sur le tissu associatif, notamment "La Main Verte Seyssoise" qui propose des trocs de plantes.	
✓ Concerter pour la gestion et l'entretien des rives des cours d'eau entre parties prenantes (riverains, SIVOM, commune…)	
✓ Certaines communes traversées par le Canal de St-Martory bénéficient de cheminements sur ses bords, possibilité d'en faire de même à Seysses (attention au risque de noyade)	
✓ Possibilité de s'appuyer sur un inventaire des fossés et chemins pour réfléchir à un maillage doux sur le territoire.	

Demain votre ville: Ateliers participatifs

Atelier de travail -5-

Logement, l'énergie, les espaces verts, les risques naturels (08 février 2012)

RISQUES NATURELS : OPPORTUNITES	RISQUES NATURELS: MENACES
✓ Mener une concertation entre amont et aval, pour désamorcer les conflits entre Seysses, Plaisance-du-Touch, Tournefeuille…	✓ Certains fossés disparus ou comblés avec l'urbanisation croissante.
Réaliser une étude sur l'écoulement des eaux pour mesurer l'impact de la disparition de fossés, ou de l'imperméabilisation des sols. Le SIVOM est en train de se saisir de la question.	

Conclusions

Cet atelier a mis en évidence de nombreux points nouveaux, a renforcé des points déjà évoqués. Cela a surtout été l'occasion de soulever un point crucial: L'Agenda 21 n'autorise pas toute liberté au territoire. D'une part, la loi impose ou interdit certaines choses: le taux de logements sociaux en est un exemple flagrant. De même, l'Agenda 21 doit s'inscrire en harmonie avec d'autres documents de planification: Le SCOT, par exemple, fixe sur Seysses une limite entre ville intense (centre-bourg) et densification modérée. Enfin, les débats ont montré que la Ville ne saurait mener seule un plan d'action: le territoire est un espace partagé, le foncier en est le meilleur exemple. Toute tentative d'aménagement de cheminements doux, tout projet de construction de logements, passe par des partenariats.

Echéances

Cet atelier clôt la phase de participation au diagnostic territorial. Outre ces ateliers, un gros travail avec les élus, agents et partenaires, ainsi que par le biais de sources diverses, va conduire à la diffusion d'éléments de caractérisation du territoire: chiffres, données, témoignages, historique, ressenti…

Définition du : Comité de Suivi

Le Comité de Suivi est le groupe de travail permanent pour l'Agenda 21.
Il propose les grandes orientations méthodologiques, s'assure de la continuité et de la cohérence de la démarche, fait le lien avec l'ensemble des partenaires ainsi qu'avec les éventuels prestataires extérieurs.

Il rend compte de l'avancement du projet auprès du Comité de Pilotage.

Il se compose de trois collèges :

- 4 ÉLUS : l'élue responsable du projet d'Agenda 21, l'élue en charge de la communication, 1 élu de la commission environnement et 1 élu de l'opposition,
- 3 AGENTS : le chef de projet Agenda 21, d'un représentant des chefs de service et un représentant des agents
- 4 REPRÉSENTANTS des habitants dont 2 représentants d'association.

Le Comité de Suivi peut être élargi à d'autres partenaires, selon le thème de travail.

Le diagnostic sera présenté lors du "Forum Diagnostic"
le vendredi 8 juin à 19h00 à la salle des fêtes